

# Licence STAPS

### SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

# Présentation

L'UFR des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) a vu le jour en 1984. Il demeure à ce jour le seul UFR STAPS de la capitale et dispose de tous les éléments pour permettre une formation de qualité auprès de nos étudiants toujours plus nombreux à s'intéresser à cette formation originale. La force de la formation STAPS est sa pluridisciplinarité et elle se caractérise par son dynamisme et son attractivité. Initialement, cette formation préparait au concours d'enseignant d'éducation physique et sportive. Ensuite, elle s'est fortement diversifiée en étroite collaboration avec les chercheurs, les spécialistes et également les organisations professionnelles dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) afin de permettre à chaque étudiant :

- -d'analyser l'ensemble des disciplines requises pour comprendre les APSA :
- -de transmettre leurs savoirs auprès d'étudiants, d'athlètes et de patients ;
- -d'être curieux, critique et sensible aux problèmes complexes posés par le développement des APSA dans les sociétés et les cultures.

### **OBJECTIFS**

La licence STAPS vise l'acquisition de compétences dans les secteurs professionnels de l'enseignement, de l'entraînement, du loisir et des activités physiques adaptées auprès de différentes populations (élèves, étudiants, athlètes, séniors, personnes handicapées physiques et mentales ou avec pathologies chroniques). La formation STAPS permet de former des praticiens porteurs d'une expérience vécue dans le domaine des activités physiques, capables d'analyser cellesci du point de vue de l'ensemble des disciplines requises (ex : physiologie, psychologie, sociologie) pour comprendre les performances du corps en mouvement ; de former des experts capables de transmettre, communiquer, organiser dans le domaine des APSA auprès de différentes populations et de former des chercheurs avec des esprits curieux, critiques, sensibles aux problèmes complexes posés par le

développement des APSA dans des contextes socioculturels et économiques variés.

## **COMPÉTENCES VISÉES**

- -Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires concernant les APSA, la motricité spécifique ainsi que l'environnement physique, institutionnel, social et humain pour analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe.
- -Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques pour établir le diagnostic préalable d'une situation mettant en jeu les APSA.
- -Utiliser les outils, les nouvelles technologies embarquées et les techniques d'analyse d'une activité physique (collecte des données par les outils adaptés, traitement et interprétation des résultats).
- -Elaborer des éléments de conception, planification et programmation pour l'évolution ou la transformation d'une situation diagnostiquée et mettre en œuvre les techniques adéquates.
- -Disposer d'une expérience personnelle approfondie de la pratique des APSA.

## **Programme**

### **ORGANISATION**

Comme toutes les licences générales universitaires, la licence STAPS s'organise comme suit :

- -un tronc commun en première année (L1)
- -un tronc commun et une pré-professionnalisation en deuxième année (L2)
- -une professionnalisation en troisième année (L3) dans les mentions de licence STAPS suivantes : Activités Physiques Adaptées – Santé (APA-S), éducation motricité pour enseigner l'EPS dans le primaire (EM1) et dans le secondaire (EM2) et Entraînement Sportif (ES).

Ces différentes mentions en fin de licence vont permettre aux étudiants diplômés de travailler respectivement dans



le système de santé, dans le système éducatif et dans les associations sportives.

La licence STAPS comporte trois années de formation avec chacune 60 crédits européens (ECTS). Chaque année universitaire se décompose en deux semestres. Au sein de chaque semestre, différents enseignements sont dispensés soit sous forme de cours magistraux en amphithéâtre avec l'ensemble de la promotion d'étudiants, soit sous forme de travaux dirigés ou de travaux pratiques en effectif plus restreint.

### **STAGES**

- Obligatoire
- à l'issue des trois années, 170 heures de stage minimum en moyenne

La procédure de césure peut permettre à des étudiants de pouvoir interrompre pendant un semestre universitaire ou une année universitaire leur formation au cours des 3 années de licence STAPS. Ce dispositif peut, par exemple, permettre aux étudiants de partir vivre des expériences professionnelles à l'étranger.Par ailleurs, le dispositif ERASMUS+ de l'Université Paris Descartes peut également permettre aux étudiants de licence STAPS de pouvoir réaliser un ou deux semestres de formation dans une autre université à l'étranger.

# **Admission**

La licence STAPS accueille majoritairement des étudiants issus des lycées. Elle accueille également en son sein, des étudiants salariés à statut particulier, avec handicap et des sportifs de haut niveau.

### LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

# Les pré-requis nécessaires pour réussir sa formation en STAPS sont les suivants :

- -Pré-requis scientifiques : avoir de solides bases en mathématiques, en sciences de la vie et de la Terre et en physique – chimie ;
- -Pré-requis littéraires : avoir de bonnes capacités d'expression écrite et orale ;
- -Pré-requis sportifs : être imprégné d'une culture physique, sportive et artistique à la fois en termes pratique et théorique ;
- -Pré-requis d'engagement : disposer d'une expérience de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.

# Choix de spécialités recommandés pour les élèves de 1ère intéressés par la formation STAPS

Voici les choix de spécialités recommandés pour améliorer les chances de réussites en STAPS :

Biologie-écologie ; Littératures ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Physique-chimie ; SES ; Sciences de l'ingénieur ; SVT.

# Et après

### POURSUITE D'ÉTUDES

Une poursuite d'études en Master est possible au sein de l'Université de Paris. Voici ci-dessous les différentes mentions de Master proposées aux étudiants licenciés de l'UFR STAPS :

- . **Master APA-S** (Activités Physiques Adaptées Santé) avec ses 3 parcours :
- -APA3S (Santé Psycho-Sociale par le Sport-Santé);
- -PAPASN (Physiologie, Activités Physiques Adaptés, Santé et Nutrition) :
- -VHMA (Vieillissement et Handicap : Mouvement et Adaptation).
  - . **Master EOPS** (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive) avec ses 2 parcours :
- -PEOPSN (Physiologie de l'Entraînement et de l'Optimisation de la Performance Sportive et Nutrition) ;
- -SEPHN (Sport, Expertise et Performance de Haut-Niveau géré par l'INSEP).

### **PASSERELLE**

Une poursuite d'études est possible après avoir valider la L1 STAPS dans les organismes suivants :

- -Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie sur concours en L1 : APHP Pitié Salpêtrière, Assas kiné, CEERF, ADERF (environ 30 places / an) ;
- -Podologie sur concours en L1 : EFOM Podologie (environ 3 places / an) ;
- -Institut Supérieur De Rééducation Psychomotrice de Paris (environ 15 places / an).

Une passerelle est possible après avoir valider la L2 ou la L3 STAPS pour intégrer la licence professionnelle métiers de la forme.



### TAUX DE RÉUSSITE

Le taux de réussite en L1 est de 45% et le taux de réussite en L3 est de 71%.

Pour en savoir + : http://up5.fr/taux-reussite

### INSERTION PROFESSIONNELLE

Voici les données issues de l'enquête nationale sur l'insertion professionnelle des diplômés de 2015 de Licence et Master, 30 mois après l'obtention du diplôme :

-CDI: 31,58%

-Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, autoentrepreneur : 31,58%

-Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) : 15,79%

-CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) : 10,53%

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle :

Cf. Pièce jointe au document « insertion pro diplômés de STAPS – 2019 »

https://www.acteursdusport.fr/article/84-5-desetudiants-staps-trouvent-un-emploi-2-annees-apres-lobtention-de-leur-diplome.12919

https://www.parisdescartes.fr/formation/devenir-des-diplomes/

# Contacts

### RESPONSABLE(S)

### Responsable du diplôme

Vitiello Damien scolarite.licence@staps.parisdescartes.fr

### Coordinateur pédagogique

Mention APA-S parcours.l3-apas@staps.parisdescartes.fr Tel. 01 76 53 34 02

Mention EM1 parcours.l3-em1@staps.parisdescartes.fr Tel. 01 76 53 34 02 Mention EM2

parcours. I 3-em 2@staps. paris descartes. fr

Tel. 01 76 53 34 02

Mention ES

parcours.l3-es@staps.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 34 02

Parcours PRO

parcours.l3-pro@staps.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 34 02

### Secrétariat pédagogique

1 ère année

scolarite.licence@staps.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 34 12

2 ème année

scolarite.licence@staps.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 34 09

3 ème année

scolarite.licence@staps.parisdescartes.fr

Tel. 01 76 53 34 10

## En bref

### Composante(s) de la formation

**UFR STAPS** 

### Niveau d'études visé

BAC +3

### Durée

3 ans

### **ECTS**

180 crédits

## Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié Profession libérale

### Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue



## Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

### Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

### Lieu(x) des enseignements

STAPS (Porte de Versailles)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation